

# NOUS NE SERONS PAS LES AUXILIAIRES DU MEDEF !

## COMMUNIQUÉ DE SUD ÉDUCATION ALSACE

Lors de son allocution télévisée du lundi 13 avril, le président Macron a annoncé la réouverture progressive des crèches, écoles, collèges et lycées dès le 11 mai, soit dans moins d'un mois. Dès le lendemain, le ministre Blanquer a multiplié les prises de parole pour dire qu'il faudra attendre quinze jours avant que le ministère ne précise les contours de cette reprise. Il restera donc moins de deux semaines pour que ces directives soient mises en place de façon opérationnelle dans l'ensemble des établissements et administrations.

Cette annonce intervient dans un contexte où le MEDEF exerce une pression de plus en plus forte pour la reprise des activités économiques. Les personnels de l'éducation sont donc amenés à devenir les auxiliaires du patronat afin de remettre les salariés-parents d'élèves au travail alors que la situation sanitaire reste incertaine. Ces annonces témoignent une fois de plus de la conception utilitariste de l'école et de la pédagogie défendues par le gouvernement.

Cette décision serait également motivée par la volonté supposée du président Macron de réduire les inégalités scolaires. Cela constitue une instrumentalisation particulièrement grossière de ces dernières par un gouvernement dont la politique a consisté à les renforcer depuis qu'il est au pouvoir (réforme du lycée professionnel, du lycée général et technologique et réforme du baccalauréat, baisse des moyens avec fermetures de classes et suppressions de postes, sélection à l'entrée à l'université via Parcoursup, précarité et pauvreté étudiantes, ...). Dans son discours sur les inégalités, Emmanuel Macron oublie les étudiant-e-s dont les parents ne seraient pas empêchés d'aller travailler si leurs établissements étaient fermés. Ainsi, personne ne doutera de la volonté du gouvernement de suppléer la reprise des activités économiques à la demande du MEDEF.

Cette décision révèle aussi l'échec de la « continuité pédagogique » imposée par le ministère. Bien qu'il ait été affirmé au début de la crise que l'institution saurait mettre en place un enseignement à distance, sans se poser la question de la fracture numérique et en le réduisant à des moyens techniques.

Selon les annonces même de Blanquer, la mise en place d'un tel dispositif sera chaotique. Afin d'accueillir des petits groupes d'élèves pour les préserver des risques de contamination, une refonte complète des emplois du temps doit être envisagée et ce pour 7 semaines de classes seulement. Des parents ne voulant pas risquer la santé de leurs enfants, envisagent de ne pas les envoyer en classe à partir du 11 mai. Les enseignants devront-ils faire un double travail? La surcharge de travail est évidente, avec des cours en présentiel plus un suivi en ligne de ceux qui resteront à la maison. Cela sans compter le temps d'un accompagnement essentiel des élèves dans leurs traumatismes de ce qu'ils auront vécu dans une région particulièrement frappée par l'épidémie de Covid-19.

Le CHSCT ministériel a déjà exigé des mesures (dépistage généralisé des personnels et des élèves, mise en place immédiate d'un groupe de travail...) afin d'éviter les risques de contamination des personnels et des enfants.

**> Sud Education Alsace exige la mise en place d'une véritable médecine de prévention, la présence d'un.e médecin par établissement, ainsi que d'infirmiers.ères en nombres suffisants.**

**> Sud éducation Alsace sera extrêmement vigilant quant aux conditions effectives de sécurité des personnels, au delà de la communication ministérielle, et, si elles ne sont pas garanties, appellera les personnels à exercer leur droit de retrait.**

**> Sud Education Alsace appelle à rester mobilisé afin de défendre les services publics et mettre un coup d'arrêt aux politiques libérales responsables de cette situation.**

**Sud éducation Alsace c/o Solidaires Alsace**

**1, rue Sédillot**

**67000 Strasbourg**

**sudeducalsace@gmail.com -- www.sudeducalsace.info**

éducation  
**Sud** ALSACE  
Union  
syndicale  
**Solidaires**